

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une personne sans formation technique - et une femme de surcroît¹, - il s'agit tout de même d'une exception, voulue par le Comité de la SVIA et approuvée avec enthousiasme par les membres accourus au château de La Sarraz le 9 novembre dernier. Accourus en nombre et, pour beaucoup, venus spécialement en raison de la personnalité honorée ce soir-là.

Si l'assemblée a suivi avec beaucoup d'intérêt les propos du président, relatant dans son optique de physicien ses expériences au cœur de la SIA, elle attendait toutefois avec une certaine impatience le point de l'ordre du jour proposant de nommer Mme Marika Bonhôte membre d'honneur de la SVIA.

Attardons-nous un instant aux paroles de M. Weinmann, dont l'actualité et l'objectivité méritent notre attention. L'image de nos professions, les conditions de leur exercice indépendant, face aux entreprises générales, les perspectives de l'Europe de demain (on assiste à la fin de l'époque où les normes concernant la construction étaient élaborées sous l'égide de la SIA), la conjoncture économique : autant de sujets de réflexions approfondies pour les responsables des sections et pour le comité central de la SIA.

C'est à René Oguey, vice-président, qu'est revenu l'exercice à la fois périlleux et gratifiant d'évoquer les vingt-cinq ans de carrière de Mme Bonhôte au secrétariat - « permanent » essentiellement grâce à elle - de la SVIA. Pour illustrer son exposé, l'orateur a interviewé les 12 présidents de la section qui ont successivement collaboré avec le nouveau membre d'honneur. C'est ce que l'on pourrait appeler le changement dans la continuité : le changement, ce sont les personnalités combien diverses de ces présidents et des membres de leur comité, alors que la continuité était incarnée par Mme Bonhôte, vestale gardienne d'un feu demandant des soins constants pour conserver son caractère sacré.

On ne résume pas ici les propos pleins d'humour de René Oguey. On relèvera simplement qu'ils correspondent à ce que le sous-signé a constaté pendant les 18 ans (seulement...) durant lesquels il a collaboré avec Mme Bonhôte (Ah ! ces rapports de gestion SVIA...) : une identification totale avec la SVIA et une capacité peu commune de rappeler aux individualistes qui peuplent les comités comme les rangs de la SVIA quels sont leurs devoirs envers la communauté, même en de telles occasions pas très enthousiasmantes et de surcroît liées à de stricts délais ! Nous avons du reste partagé certaines expériences - heureusement révolues - quant au traitement de la minorité romande par certain secrétariat : sa connaissance parfaite de l'allemand a permis à Mme Bonhôte d'appliquer l'adage « Humorist, wenn man trotzdem lacht »...

La rédaction d'*IAS* s'associe donc aux applaudissements chaleureux qui ont marqué sa nomination comme membre d'honneur. C'est avec une émotion visible que Mme Bonhôte a brièvement exprimé sa reconnaissance, tant pour cette distinction que pour toutes les satisfactions qu'elle a

connues dans sa tâche au service de la SVIA.

L'assemblée a écouté avec un intérêt soutenu l'exposé consacré par M. Yves Seydoux, porte-parole du Bureau de l'intégration, à « La Suisse et l'Europe - Conséquences pour les ingénieurs, les architectes et les entreprises de la construction », intérêt dont ont témoigné les nombreuses questions posées par l'auditoire à la fin de la conférence.

L'apéritif et le repas auront certainement ajouté un bon souvenir à ceux que Marika Bonhôte conservera de la SVIA et de ses membres.

Jean-Pierre Weibel

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Vendredi 22 février 1991 à 16 heures, grand auditoire du Conservatoire de musique de Lausanne, Grotte 2

Avant l'assemblée proprement dite, la visite du bâtiment rénové du Conservatoire sera proposée aux participants, sous la conduite de René Froidevaux de l'Atelier Longchamp et Froidevaux. Après un intermède musical, l'ordre du jour de l'assemblée sera abordé dès 17 h 15.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 1990, désignation des scrutateurs.
 2. Rapport d'activité du GA, informations et discussion.
 3. Rapport d'activité de la Commission consultative vaudoise des concours.
 4. Rapport de la COGAR (Conférence romande des groupes des architectes).
 5. Examen de candidatures d'architectes : Mme Monique Bory, architecte inscrite au REG A en 1990.
(Parrains : Mme L. Bonanomi et M. G. Barbey.)
M. Franck Wintermark, architecte inscrit au REG A en 1990.
(Parrains : MM. F. Boschetti et I. Kolecek.)
 6. Elections statutaires :
Le comité du GA propose de réélire pour deux ans au comité du groupe MM. Marc Burgener, Laurent Faessler, Nicolas Joye et Bernard Zurbuchen, membres actuels.
Pour succéder à MM. Guy-Emmanuel Collomb et Herbert Marti, qui arrivent au terme de leur mandat, le comité propose les candidatures de Mme Michaela Dembowska et de M. Marc Ruetschi.
M. Herbert Marti, actuel président, ne souhaite pas renouveler son mandat. Le comité propose d'élire à la présidence du comité pour 1991-1992 M. Bernard Zurbuchen.
 7. Modification des statuts :
La participation du GA à la COGAR implique quelques modifications des statuts.
 8. Programme d'activité 1991.
 9. Divers.
- A l'issue de l'assemblée, vers 19 h 45, un apéritif sera offert aux participants dans les locaux du Conservatoire.

¹ Mme Doris Haldimann, devenue membre d'honneur de la SIA lors de l'assemblée des délégués du 7 juin 1985.

Le coin de la rédaction

Point final

Presse professionnelle suisse : quel avenir ?

Il peut paraître réducteur de s'intéresser à un sujet mineur comme la presse professionnelle et d'associations de notre pays, en un moment où deux formidables armées se font face sans qu'on puisse encore prévoir l'extension de leurs combats. Pourtant, même à l'ombre d'aussi lourds nuages, la vie continue et nous apporte son lot quotidien de nouveaux problèmes.

Ingénieurs et architectes suisses en partage certains avec l'ensemble de la presse autre que la « grande presse ». En effet, ce début d'année est marqué par le ralentissement de la conjoncture, d'une part, et par l'augmentation massive des taxes postales pour les périodiques, d'autre part. Si le premier facteur ne pèse pas encore trop lourd sur notre revue et constitue plus une incertitude qu'une menace immédiate, le second se fait sentir dès le présent numéro. L'augmentation du tarif des abonnements d'environ 6% en est la première conséquence.

Dans le *Cheminot*, l'hebdomadaire du syndicat des cheminots, le conseiller national Michel Béguelin, rédacteur responsable, constate : « Les PTT ont introduit de nouveaux tarifs pour la presse associative. Pour le *Cheminot*, l'augmentation sera de 97% dès le 1^{er} février prochain, une deuxième hausse, 15%, étant déjà prévue pour 1992. [...] Cette évolution des tarifs postaux, si elle se maintient, conduira à terme à la disparition de la presse associative. Cette presse, par définition, vit au moins pour 90% des cotisations de ses membres. Or la marge de manœuvre pour augmenter les cotisations est étroite. Elle suit l'évolution du coût de la vie dans le meilleur des cas, alors que les PTT imposent un rythme très supérieur pour les prochaines années. »

Ingénieurs et architectes suisses est certes touché dans une moindre mesure par cette évolution, principalement grâce au crédit dont il jouit parmi ses annonceurs, mais n'y est pas insensible. Il y a là un facteur qu'on ne saurait négliger dans les discussions sur l'avenir de la revue.

C'est donc à un moment délicat que nos lecteurs ont été invités à exprimer leur opinion ; quelque deux cent cinquante d'entre eux ont saisi cette occasion pour nous faire part de leur jugement et de leurs propositions. L'évaluation de leurs réponses débouchera sans aucun doute sur des améliorations, dans la mesure où nous le permettra l'évolution des facteurs mentionnés ici. Si la qualité a certes son prix - et nous ne doutons pas que nos lecteurs le comprennent -, il ne se mesure pas seulement en francs et en centimes. La participation accrue de nos professions à la vie de *Ingénieurs et architectes suisses* est un élément important des améliorations que nous souhaitons y apporter. Puisse notre consultation marquer l'intensification du dialogue. C'est la crédibilité de nos professions qui est en jeu.

Jean-Pierre Weibel